



Le point d'appui de la Police de l'Ouest lausannois, dans les locaux de l'administration communale de Crissier, dont l'accueil était suspendu au public depuis mars 2020 en raison du Covid-19, restera définitivement fermé. La population pourra se rendre dans les postes de base à Ecublens et Renens ainsi qu'à l'Hôtel de police à Prilly ouvert 24h/24 et 7j/7.

L'accueil au point d'appui de Crissier a été suspendu en mars 2020 avec le début des mesures d'urgence liées à la pandémie de Covid-19. Avant cela, il avait déjà été relevé une baisse constante de la fréquentation du poste. L'opportunité d'accéder à l'un ou l'autre des postes de base, ouverts en semaine, ou à l'Hôtel de police a certainement contribué à ce constat.

Ainsi, la Municipalité de Crissier et la Police de l'Ouest lausannois ont décidé de procéder à la fermeture définitive du point d'appui de Crissier **avec effet au 1^{er} janvier 2023**. La population conservera la possibilité de se rendre aux postes de base et à l'Hôtel de police. En parallèle, la création d'une réception dans l'administration communale permettra de garantir un accueil aux administrés de la commune.

La Police de l'Ouest lausannois rappelle que le dépôt de plaintes pénales peut être réalisé en ligne. Le lien figure sur le site www.polouest.ch, de même que divers renseignements utiles pour les administrés.

Urgences :

117

Centrale de la POL :

021 622 8000

Hôtel de police | 24 h/24 | 7j/7

Route des Flumeaux 41
1008 Prilly

Poste de base d'Ecublens

Route du Bois 2
1024 Ecublens

Le lundi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Poste de base de Renens

Rue de Lausanne 35
1020 Renens

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Plus d'infos

www.polouest.ch